

Le conflit israélo palestinien.

Auteur : Hélène Pruvost

Web histoire-géo <http://www.histoire-geo.org>

Doc 1 : Proclamation d'indépendance de l'Etat d'Israël (14 mai 1948)

Le pays d'Israël est le lieu où naquit le peuple juif. C'est là que se forma son caractère spirituel, religieux et national. C'est là qu'il acquit son indépendance et créa une culture d'une portée à la fois nationale et universelle. C'est là qu'il écrivit la Bible et en fit don au monde.

Exilé de Terre Sainte, le peuple juif lui demeura fidèle dans tous les pays de la dispersion, priant sans cesse pour y revenir et espérant toujours y restaurer sa liberté nationale.

Attirés par ce lien historique, les Juifs s'efforcèrent à travers les siècles de retourner dans le pays de leurs ancêtres et d'y reconstituer leur Etat. Au cours des dernières décennies*, ils s'y rendirent en masse. Ils y défrichèrent le désert, firent renaître leur langue, bâtirent cités et villages et fondèrent une communauté vigoureuse en expansion continue, ayant sa propre vie économique et culturelle. Ils recherchaient la paix, mais ils étaient prêts à se défendre.

Le 29 novembre 1947, l'Assemblée générale des Nations Unies adopta une résolution prévoyant la création d'un Etat juif indépendant en Palestine et invita les habitants du pays à prendre les mesures nécessaires pour appliquer ce plan.

La reconnaissance par les Nations Unies du droit du peuple juif à fonder un Etat indépendant ne saurait être révoquée. De plus, le droit du peuple juif à constituer une nation comme toutes les autres nations, dans son propre Etat souverain, est en soi incontestable.

En conséquence, nous, membres du Conseil national, représentant le peuple juif de Palestine et le Mouvement sioniste mondial, nous sommes réunis aujourd'hui en une assemblée solennelle ; et en vertu du droit naturel et historique du peuple juif, ainsi que de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, nous proclamons la fondation de l'Etat juif en Terre Sainte, qui portera le nom de *Medinath-Israël* [Etat d'Israël]... Confiant en l'Eternel tout-puissant, nous signons cette déclaration, sur le sol de la Patrie, dans la ville de Tel-Aviv, en cette séance de l'Assemblée provisoire tenue la veille du sabbat, 14 mai 1948.

*allusion au mouvement sionniste = mouvement international prônant le retour des Juifs en Terre sainte, né à la fin du XIXe siècle, de nombreux Juifs ont émigré vers Jérusalem.

Doc 2 : Déclaration d'indépendance de l'Etat de Palestine (15 novembre 1988)

Au nom de Dieu, clément et miséricordieux.

Terre des messages divins révélés à l'humanité, la Palestine est le pays natal du peuple arabe palestinien. C'est là qu'il a grandi, qu'il s'est développé et qu'il s'est épanoui. Son existence nationale et humaine s'y est affirmée, dans une relation organique ininterrompue et inaltérée, entre le peuple, sa terre et son histoire.

Continuellement enraciné dans son espace, le peuple arabe palestinien a forgé son identité nationale, et s'est élevé, par son acharnement à la défendre, jusqu'au niveau de l'impossible... En dépit de la fascination suscitée par cette terre ancienne et par sa position cruciale à la charnière des civilisations et des puissances, en dépit des visées, des ambitions et des invasions qui ont empêché le peuple arabe palestinien de réaliser son indépendance politique, l'attachement permanent de ce peuple à sa terre a néanmoins imprimé au pays son identité et au peuple son caractère national.

En dépit de l'injustice historique imposée au peuple arabe palestinien, qui a abouti à sa dispersion et l'a privé de son droit à l'autodétermination au lendemain de la résolution 181 (1947) de l'Assemblée générale des Nations Unies recommandant le partage de la Palestine en deux Etats, l'un arabe et l'autre juif, il n'en demeure pas moins que c'est cette résolution qui assure, aujourd'hui encore, les conditions de légitimité internationale qui garantissent également le droit du peuple arabe palestinien à la souveraineté et à l'indépendance...

Le peuple arabe palestinien réaffirme aujourd'hui ses droits inaliénables et leur exercice sur le sol palestinien. Conformément aux droits naturels, historiques et légaux du peuple arabe palestinien à sa patrie, la Palestine, et fort des sacrifices des générations successives de Palestiniens pour la défense de la liberté et de l'indépendance de leur patrie,

Sur la base des résolutions des sommets arabes, en vertu de la primauté du droit et de la légalité internationale incarnées par les résolutions de l'Organisation des Nations Unies depuis 1947, exerçant le droit du peuple arabe palestinien à l'autodétermination, à l'indépendance politique et à la souveraineté sur son sol, le Conseil national palestinien, au nom de Dieu et au nom du peuple arabe palestinien, proclame l'établissement de l'Etat de Palestine sur notre terre palestinienne, avec pour capitale Jérusalem.

Citée dans Revue d'études palestiniennes, n' 30, hiver 1989.

Doc 3 : les évènements majeurs du conflit.

Pour comprendre les évènements ci-dessous, reportez vous aux cartes de votre manuel, page 118.


1947 Carte 1	adoption par l'ONU du plan de partage de la Palestine en deux Etats avec un statut international pour Jérusalem
1948 Carte 2	proclamation de la naissance de l'Etat d'Israël par Ben Gourion, 1 ^{er} président israélien. déclenchement de la première guerre israélo-arabe (1948-1949) avec extension territoriale
1964	création de l'organisation de la libération de la Palestine (OLP) ; Arafat deviendra président du comité exécutif en 1969.
1967 Carte 3	guerre des Six Jours : occupation par Israël de la bande de Gaza, du Sinaï, de la Cisjordanie, du plateau du Golan et annexion de la partie orientale de Jérusalem.
1973	la guerre du Kippour : Israël doit rendre les territoires occupés depuis 1967 à l'Egypte.
1974	discours de Yasser Arafat à l'ONU ; celle-ci reconnaît le droit des Palestiniens à la souveraineté et à l'indépendance nationale.
1979	traité de Paix de camp David entre Israël et l'Egypte : la restitution du Sinaï est programmée.
1980	le Parlement israélien proclame Jérusalem, capitale réunifiée.
1982	Israël envahit le Liban.
1987	Première révolution des pierres ou "Intifada" dans les territoires occupés. (soulèvement palestinien).
1988	l'OLP proclame l'Etat palestinien. Arafat reconnaît à Israël le droit d'existence et condamne le terrorisme.
1991	première conférence de paix entre israéliens et palestiniens à Madrid.
1993 Carte 4	accords de reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP. Signature par Arafat et Rabin des accords d'Oslo ; poignée de main historique devant la Maison Blanche entre Yasser Arafat et Yitzhak Rabin
1994	Arafat installe l'autorité palestinienne à Gaza. Traité de paix israélo-jordanien.
1996	la droite nationaliste (Likoud) emporte les élections en Israël ; le processus de paix est bloqué par le redémarrage des implantations en territoire occupé (= conquêtes et installation de colons israéliens dans les territoires palestiniens).
2000	deuxième Intifada
2002	Attentats terroristes contre Israël et représailles de l'armée israélienne dans les territoires autonomes de Cisjordanie et Gaza

- 1- Après avoir lu attentivement tous les documents, présentez les deux premiers en détail (genre, auteur, date, contexte...)
- 2- Pourquoi la paix semble-t-elle impossible entre Israéliens et Palestiniens ?
- 3- Quels pays sont impliqués dans le conflit israélo-palestinien ? Pourquoi ?
- 4- Jusqu'à la fin des années 1970, quelle est la politique menée par les autorités israéliennes ? Quelle est la réaction des Palestiniens ?
- 5- Quelle est l'attitude des Palestiniens en 1988 ? Pourquoi favorise-t-elle le processus de paix au début des années 1990 ?
- 6- Quels éléments remettent en cause ce processus de paix ?
- 7- Quels évènements récents vont peut-être changer le cours des pourparlers dans l'espace israélo-palestinien ?

Les cartes utilisées sont celles du Nathan, collection Jacques Marseille, page 118.
Sinon, en voici d'autres...

**Le partage de la Palestine
et le premier conflit israëlo-arabe
(1947-1949)**



-  ETAT JUIF en 1947
-  ETAT ARABE
-  Jerusalem sous contrôle international
-  Frontière d'Israël en 1949





**Expansion d'Israël après la guerre des
six jours de 1967**



-  Territoires occupés par Israël

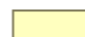


La Palestine au début des années 1990



-  Territoires occupés
-  Territoires annexés
-  Territoires contrôlés
-  Territoires restitués

La Palestine en 2000



-  Etat d'Israël
-  plateau du Golan annexé
-  Cisjordanie et Gaza partiellement sous autonomie palestinienne
-  zones et villes définies sous contrôle de l'autorité palestinienne